



Mairie de
Gretz-Armainvilliers

Conseillers en exercice : 29
Présents : 24
Absents : 2
Pouvoirs : 3
Votants : 27

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Convoqués le 3 octobre 2012

SÉANCE DU 9 OCTOBRE 2012

Le 9 octobre 2012 à 20h30, le Conseil municipal de la ville de Gretz-Armainvilliers, s'est réuni en mairie, sous la présidence du Maire, Jean-Paul Garcia.

Étaient présents :

Mmes - MM. GARCIA Jean-Paul, *Maire*, CHOLET Gérard, *Adjoint au Maire*, BOURGES Nathalie, *Adjoint au Maire*, USSÉGLIO-VIRETTA Guy, *Adjoint au Maire*, BADOZ-GRIFFOND Yvonne, *Adjoint au Maire*, BOURDEILLE Christian, *Adjoint au Maire*, LENOIR Isabelle, *Adjoint au Maire*, MONGIN Claude, *Adjoint au Maire*, CANITROT Corinne, *Adjoint au Maire*, GIOVANNONI Patrick, DUTERTRE Rodolphe (à compter du point 4 de l'ordre du jour), SCHILOVITZ Joëlle, DAUDÉ André, VACHER Gérard, LEMOINE Geneviève, TRANGOSI Annie, FRÉNOT Denis, EMOND Christine, BENOIT Dominique, LOUBIÈRE Régine, VILLALDÉA AVILA Juan, BAZAUGOUR Isabelle, TERRENOIRE Yves, KÉDINGER Olivier, BORDERIEUX Patricia.

Avaient donné pouvoir :

Madame MORIN Stanislawa à Madame SCHILOVITZ Joëlle
Madame PORTE Dominique à Monsieur VACHER Gérard
Monsieur POUBELLE Régis à Monsieur GARCIA Jean-Paul

Étaient absents :

Monsieur DUTERTRE Rodolphe jusqu'au point 3 de l'ordre du jour
Madame MAHILY Imane

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil municipal désigne à l'unanimité, Mme Nathalie Bourges, secrétaire de séance, en application de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales.

Le Conseil municipal a :

- **Été informé** du retrait de l'ordre du jour du point 8, relatif à l'appel d'offres « Fournitures et mise en œuvre d'un système de vidéoprotection urbaine et son report à la police nationale ».
- **Adopté, par 24 votes pour et 3 abstentions**, le procès verbal de la séance du Conseil municipal du 30 août 2012.
- **Pris acte** des décisions prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- **Pris acte** du rapport d'activités 2011 du délégataire du Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des eaux usées.
- **Pris acte** du rapport annuel 2011 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable du délégataire du syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Tournan-en-Brie.
- **Donné un avis favorable, à l'unanimité**, à la demande de remise gracieuse présentée par le comptable du trésor public.

- **Décidé**, par 25 votes pour et 3 abstentions, la souscription d'un emprunt de 350 000 euros destiné au financement du programme d'investissement 2012 de la commune.
- **Décidé**, par 25 votes pour et 3 abstentions, la souscription d'un emprunt de 250 000 euros destiné au financement du programme d'investissement 2012 de la commune.
- **Décidé**, par 25 votes pour et 3 abstentions, d'attribuer au cabinet d'avocats Huglo-Lepage et associés le marché de prestations juridiques de la commune.
- **Décidé**, à l'unanimité, d'exercer le droit de préemption urbain sur la parcelle B n°255 située 7 avenue Adrien Ledoux pour un prix de 205 000 euros hors frais et charges.
- **Procédé**, dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, au débat sur le projet d'aménagement et de développement durables.
- **Décidé**, à l'unanimité, la création de trois postes d'adjoint d'animation de 2^e classe à temps non complet pour assurer la surveillance des études en remplacement des enseignants.

Fait à Gretz-Armainvilliers, le 10 octobre 2012.

Jean-Paul GARCIA

Maire de Gretz-Armainvilliers

Affiché le 10 octobre 2012